

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée extraordinaire de la Société de transport de Lévis, tenue au 229 rue St-Omer, Lévis, le jeudi **vingt-quatre janvier deux mille treize à 18h15.**

SONT PRÉSENTS :

M. Michel Patry, Président
M. Jean-Pierre Bazinet, Vice-président
M. Michel Turner, Administrateur
M. Mario Fortier, Administrateur
M. Serge Côté, Administrateur
Mme Janet Jones, Administratrice
Mme Marjorie Guay, Représentante des usagers du T.C.
Mme Nathalie Plante, Représentante des usagers du T.A.
M. Jean-François Carrier, Directeur général
M. Mario Sirois, Adjoint au directeur général

EST ABSENT :

M. Jean-Luc Daigle, Administrateur

-ORDRE DU JOUR-

******* PÉRIODE DE QUESTIONS *******

En vertu de l'article 32 de la Loi sur les sociétés de transport en commun, le Président invite les personnes qui désirent prendre la parole à le faire

***** **en début** ***** de réunion et à s'identifier et adresser leurs questions au Président.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Comptes payables
3. Adoption des propositions d'amélioration de service : période Printemps 2013
4. Levée de l'assemblée

1. - Adoption de l'ordre du jour

- RÉSOLUTION 2013-015-

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Bazinet
appuyé par Madame Nathalie Plante
et résolu unanimement

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée extraordinaire du jeudi, 24 janvier 2013 soit adopté tel lu.

Adoptée.-

2.- COMPTES PAYABLES -

- RÉSOLUTION 2013-016-

Il est proposé par Monsieur Michel Turner
appuyé par Monsieur Serge Côté
et résolu unanimement

QUE les comptes provenant du registre des déboursés préparés par le service de la comptabilité et ci-annexés pour faire partie intégrante de la présente soient acceptés à savoir :

Salaire :	Période # 49 à # 53	809 170.80 \$
Chèques nos :	# 18336 à # 19588	1 308 079.17 \$
Paiements directs :		39 857.65 \$

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée, **Francine Marcoux, trésorière** certifie par la présente que les crédits sont disponibles à même le budget 2012 de la Société de transport de Lévis pour acquitter le paiement des comptes payables.

Adoptée.-

3.- Adoption des propositions d'amélioration de service : période Printemps 2013

- RÉSOLUTION 2013- 017-

CONSIDÉRANT : les requêtes formulées par les usagers et notre personnel chauffeur au cours de la période du 12 décembre 2012 au 9 janvier 2013 ;

CONSIDÉRANT : que la proposition d'amélioration de service se traduit par :

- l'ajout d'environ 70 heures de service sur le parcours du Lévisien 2 ;
- l'ajout de service sur les taxibus T1 et T2 pour un montant de 3 520\$;

CONSIDÉRANT : la recommandation des Directions de la planification et du développement et de l'exploitation à la Direction générale ;

CONSIDÉRANT : la recommandation de la Direction générale ;

Il est proposé par Monsieur Mario Fortier
appuyé par Madame Janet Jones

et résolu unanimement

QUE ce Conseil adopte les propositions d'amélioration de service suivantes :

Lévisien-2 : ajout de services

- Ajout de deux (2) départs soit à 20h03 et à 20h33 le dimanche du terminus de l'Université Laval vers le terminus de la Traverse de Lévis ;

Taxibus T-1 : Modification d'une heure de départ

- Devancer le départ de 7h30 à 7h10 le matin en direction du Chemin des îles à partir du boulevard de la Rive Sud (Lévis). Cette proposition n'engendre aucun coût supplémentaire ;

Taxibus T-2 : Ajout de service

- Ajout d'un départ à 17h50 du lundi au vendredi du terminus de la Traverse direction rue Saint-Laurent, Lévis. Ce départ additionnel engendre une dépense de 3 520\$ pour l'année 2013.

QUE ce Conseil autorise les Directions de la planification et du développement et celle de l'exploitation à procéder à l'exécution des activités pour l'assignation des horaires et la livraison du service de transport collectif ;

QUE les améliorations de service présentées ci-dessus entrent en vigueur à compter du 18 mars 2013 ;

QUE ces modifications soient communiquées à la population dans la semaine du 25 février 2013 ;

QUE les prochaines propositions d'améliorations de service seront déposées à l'occasion du Conseil d'administration du 18 avril 2013.

Adoptée.-

4.- Levée de l'assemblée

- RÉSOLUTION 2013-018-

Il est proposé par Madame Janet Jones
appuyé par Madame Nathalie Plante

et résolu unanimement

QUE l'assemblée soit levée.

Le Président, Michel Patry

Le secrétaire, Mario Sirois